

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 OCTOBRE 2019 - COMPTE-RENDU 2019-08

Conseillers présents : ZIEHL Anita, HUVER Joseph, DEMERLE Xavier, SPECHT Christiane, KREUTZMANN Herbert, JUNG Pascal, Cécile HANNEMANN, Chris STAB, SCHEIDLER Jutta, BADEN-KIFFER Céline.

Conseillers absents excusés : René DEMERLE (pouvoir au Maire), Edouard JUNG (pouvoir à Jutta SCHEIDLER), Christian KLEIN, KNERR Roland.

.....

Le compte-rendu du Conseil municipal du 28 août 2019 est adopté à l'unanimité.

N° de délibération 2019-10-01 : convention fauchage terrain de football

Le fauchage du terrain de football n'étant plus assuré par les Restos du cœur de Schorbach, la commune de Waldhouse a demandé à la Communauté de communes du pays de Bitche, au titre des prestations au profit des communes, d'assurer celui-ci pour la période du 15 avril au 15 octobre 2019 et pour un montant maximum de 1 800 euros.

Une convention est établie entre les communes de Waldhouse, Walschbronn avec le football club de Waldhouse-Walschbronn pour que chacun s'engage à participer à la même hauteur de la facturation totale.

Le Conseil municipal valide à l'unanimité.

N° de délibération 2019-10-02 : travaux au niveau de l'annexe de la mairie

Le Maire fait part des différents travaux envisagés au niveau de l'annexe de la mairie. Pour rappel, la communauté de communes du pays de Bitche assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage de ces travaux (*cf délibération du 28 août 2019*).

Le coût global des travaux s'élève à 27 625,80 euros. Ces travaux font l'objet d'une nouvelle opération d'investissement n°147, article 21318 (autres bâtiments publics).

Le Conseil municipal valide à l'unanimité.

N° de délibération 2019-10-03 : tarif de location VITAGYM

Suite à la lecture du courrier de l'association VITAGYM reçu le 28 août 2019 concernant une demande de révision du tarif de location annuel suite à la suppression d'un cours pour l'année sportive 2019/2020, le Conseil municipal valide à l'unanimité une baisse de tarif de 10% soit une réduction de 100 euros sur l'année (tarif d'origine : 1 000 euros l'année).

Le Conseil municipal valide à l'unanimité.

N° de délibération 2019-10-04 : achat de nouveaux stores pour la mairie

Le Conseil municipal valide à l'unanimité l'achat de nouveaux stores pour la mairie pour un montant de 1 592,40 euros chez l'entreprise « Style et Création » de Morsbach.

N° de délibération 2019-10-05 : portes extérieures de l'église

Le Conseil municipal valide à l'unanimité les travaux suivants « sablage et thermo-laquage des portes de l'Eglise » comme suit :

- Sablage 6 portes x 80,-€ HT / porte = 480,-€ HT
 - Thermo-laquage 2 couches 6 portes x 95,-€ HT / porte = 570,-€ HT
- Soit un total de 1050,-€ HT.

N° de délibération 2019-10-06 : modification du tableau des Adjointes suite à la démission de Monsieur Joseph HUVER en tant qu'Adjoint

Monsieur le Sous-Préfet a acté la démission de Monsieur Joseph HUVER au 1^{er} septembre 2019.

Le Conseil municipal valide le non-remplacement de l'Adjoint. Madame Christiane SPECHT Adjointe, qui occupait le 4^{ème} rang des Adjointes, occupera désormais le 3^{ème} rang.

N° de délibération 2019-10-07 : décision modificative n°4

Afin de pouvoir régler la facture du SDEA relative au remplacement d'une conduite du réseau d'assainissement, le Maire propose de prendre la décision modificative suivante :

- Opération 55, article 21318 :- 400 euros
- Opération 146, article 21532 : + 400 euros

Le Conseil municipal valide à l'unanimité.

N° de délibération 2019-10-08 : décision modificative n°5

Afin de pouvoir régler le capital des dernières annuités d'emprunt, le transfert de crédit suivant doit être opéré :

- Opération 55, article 21318 : - 1 euro
- Article 1641 : + 1 euro

Le Conseil municipal valide à l'unanimité.

N° de délibération 2019-10-09 : désignation du coordonnateur communal

En vue de la campagne de recensement qui aura lieu début 2020, Madame Colette MULLER, secrétaire de mairie est désignée coordonnateur communal, en remplacement de Madame Marie MORIAN qui sera en congé maternité. Elle participera également aux différentes réunions d'information et de formation préalables à l'accomplissement de cette mission.

Le Conseil municipal valide à l'unanimité.

- Points divers

- ✓ Remplacement congé maternité : Madame Colette MULLER remplacera Madame Marie MORIAN pendant son congé maternité et son congé parental qui se terminera le 31 août.
- ✓ Opération brioches vendredi 11 octobre rendez-vous à 16h30 à la mairie.
- ✓ Remise en place des meubles de la mairie le samedi 12 octobre
- ✓ Réunion d'information recrutement des sapeurs-pompiers samedi 26 octobre à 17h salle La Forge
- ✓ Mise en place d'un groupe de travail « jardin du souvenir » en vue de la mise en place d'un règlement et du prix des concessions
- ✓ Voyage en Charente
- ✓ Date arrêtée pour le repas des anciens : dimanche 12 janvier 2020

Vu le Maire
Christian SCHWALBACH

